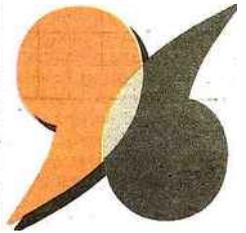


Phacochère et
poupées d'Apolline,
artiste en résidence
chez Merci.

PHOTO CHRISTOPHE MAOUT



Merci, c'est pour offrir



C'est l'histoire de deux retraités qui ne voulaient pas passer leur avenir en croisière. Marie-France et Bernard Cohen avaient fondé la société d'habillement de luxe pour enfants Bonpoint en 1975. Ils l'ont revendue en 2007, très bien dans tous les sens du terme, tant financièrement que techniquement. Ils ont en effet pérennisé leurs 80 emplois en prenant le temps de passer la main correctement à leurs successeurs grâce à un OBO (Owners buy out), formule plus complexe que de vendre à une multinationale du textile et au revoir messieurs dames. Cela leur a valu à l'époque un article élogieux dans les Echos titré «Tableau d'honneur pour les fondateurs de Bonpoint». Voilà pour le point de départ. Pour la suite, Marie-France Cohen raconte : «Etre bon, c'est être obsessionnel. Je savais qu'au bout d'un moment, s'obséder pour des barboteuses... Je me suis dit qu'il fallait qu'on ait un projet derrière.» Pas les croisières. En revanche, depuis trente ans qu'ils travaillaient avec des fournisseurs à Madagascar, le couple était convaincu qu'il y avait des besoins sur place, ne serait-ce qu'en aidant les humanitaires déjà présents.

Caritatif. Des riches normaux auraient fondé une association. Les Cohen, non. «L'association, ça me gonfle», dit Marie-France Cohen sans détour. Et nous, on a un savoir-faire de commerçants.» D'où un projet simple : créer un magasin dont le profit, une fois les salaires et les impôts payés, irait entièrement vers l'humanitaire. Ce commerce, qui ouvre aujourd'hui à Paris(1), vend de la mode, des meubles, des objets, de la décoration et s'appelle Merci. Pour remercier les clients qui viendront y dépenser leurs sous. Et les fournisseurs qui baissent leur marge pour que les clients viennent. Le but en effet est de proposer «le juste prix», explique Marie-France Cohen. Soit «10% de très pas cher, 50% de prix normaux qu'on trouve dans les multinationales et 30% à 40% de produits de créateurs à un tiers» ●●●

Magasin 
Demain s'ouvre à Paris
un concept store
d'un genre nouveau :
Merci (c'est son nom)
reversera ses profits
à l'humanitaire.

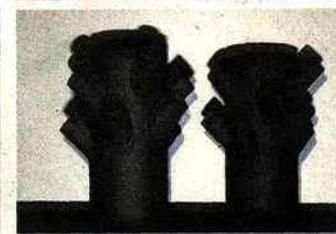
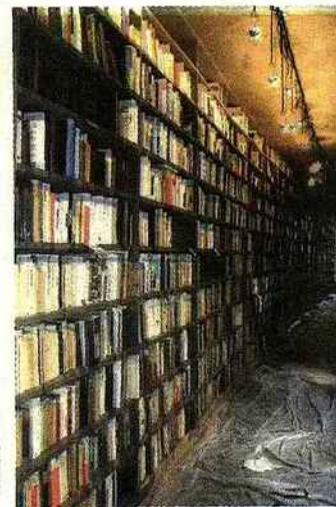
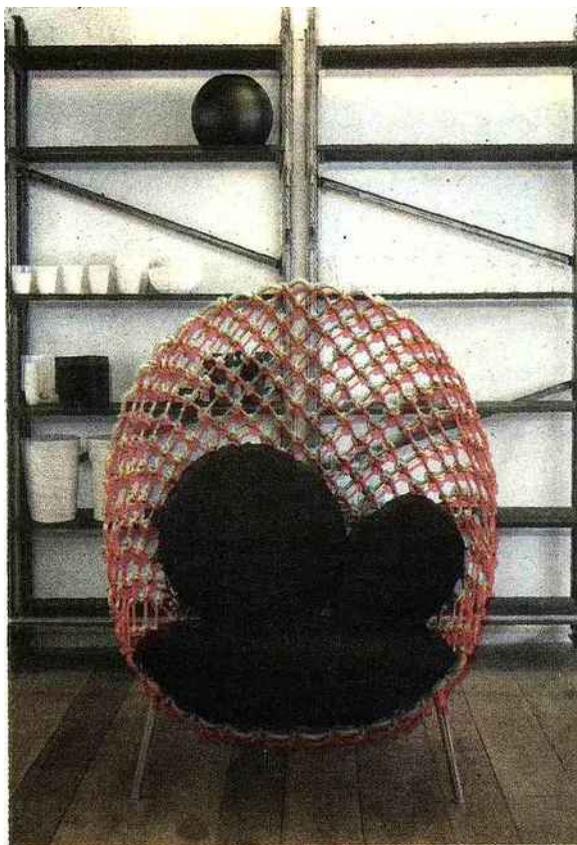
●●● moins cher». Cela, grâce aux moindres prétentions financières des intéressés.

«Après la vente de Bonpoint, poursuit Marie-France Cohen, on était à l'abri du besoin, mais on n'était pas non plus Bill Gates. On s'est dit qu'avec 10 euros à nous, on allait essayer de faire 50 euros à distribuer.» Son mari, Bernard, enfonce le clou: «On va gagner beaucoup d'argent pour ensuite le distribuer. Quand je dis ça, personne ne me croit. Mon expert-comptable m'a pris pour un fou.»

Recup. Il est vrai que jusque récemment, il était juridiquement impossible de faire un tel montage en France. Une société ne peut distribuer que 5 pour mille de son chiffre d'affaires dans du caritatif, et si elle crée une fondation, elle seule peut y apporter des fonds. La loi de modernisation de l'économie (LME) a sauvé le projet des Cohen en créant la formule du fonds de dotation, l'équivalent des endowment funds américains (lire ci-dessous).

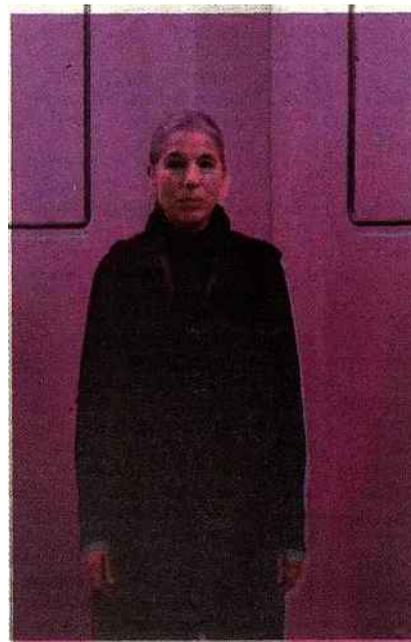
C'est une chose de vouloir faire la charité via un commerce très lucratif plutôt qu'avec une association à but non lucratif. Encore faut-il que le magasin marche. Celui-là a ses chances. Le «savoir-faire de commerçants» dont parle Marie-France Cohen est plutôt un pif invraisemblable sur l'air du temps. Le projet Merci répond aux attitudes de consommation du moment. Un mélange assez branché et bobo, très soucieux d'esthétique, car les Cohen évoluent dans cet univers-là. Avec des principes anti-gaspillage qu'on qualifierait d'écologiques, mais qui ressemblent davantage à de la bonne économie ménagère.

L'endroit résume les choix 1500 mètres carrés – «à notre âge, dit Marie-France Cohen, on n'allait pas ouvrir une boutique de 30 mètres carrés» –, un mégastore en somme. Mais sans le clinquant du genre. L'emplacement sur le boulevard Beaumarchais (III^e) – voie automobile passante qui n'est ni mode comme la Bastille proche ni chic comme le Marais voisin – a



«Quand j'ai dit qu'on allait gagner beaucoup d'argent pour ensuite le distribuer, mon expert-comptable m'a pris pour un fou.»

Bernard Cohen, cofondateur de Merci.



En haut, un fauteuil Dragnet par Kenneth Cobonpue; (à dr.) la librairie d'occase du café; dessous, des tulpières de Ineke Hans.

Ci-dessus, des chaises de créateurs et Marie-France Cohen, cofondatrice du magasin Merci.

été déconseillé aux Cohen par «*tous les vrais commerçants*». Mais c'est un trottoir qu'arpenitent monsieur et madame Tout-le-monde.

Bulles. Pas d'architecte star non plus. Valérie Mazerat, jeune inconnue à la tête d'un cabinet de deux personnes, a accompli dans cet immeuble de 1820 un travail discret. Paradoxalement, ce magasin qui vend de la déco, n'est pas décoré. D'ailleurs, il ne contient pas un seul matériel d'étalage : seulement des meubles chinés qui sont, eux aussi, à vendre. En mode également, il y a de l'occasion, du vintage. L'esprit récup est encouragé.

Quant à la marchandise, elle répond à l'ambiance générale de la consommation : moins de camelote, moins de gâchis. Les Cohen s'entourent de «*seniors qui ont des recettes et de jeunes qui ont des talents*», selon le mot de madame. L'offre va des assiettes jetables en bagasse (mélasse de sucre) biodégradables (2 à 5 euros les lots) jusqu'à la grande table de marché en lattes sur tréteaux qui se roule autour de ses pieds pliés et se fourre dans le fond d'un placard (195 euros). En plus luxe, Jean-Luc Colonna d'Istria, le «*senior*» du secteur maison, a commandé aux Cristalleries royales de Champagne fondées en 1648, un

classique de la flûte, l'Épernay. Mais l'a fait simplifier par un jeune designer. En le montrant, il explique que le pied creux de ce verre a été inventé au XIX^e siècle parce qu'il retenait les bulles vers le bas ce qui convenait mieux aux dames du temps. Une vraie culture des objets.

Fait maison. Mais ce qui frappe le plus, c'est ce concentré de petites idées en résonance avec l'époque : un café-bouquiniste où les visiteurs sont invités à offrir leurs surplus de fiction, qui rappelle les «*lâchers de livres*». Une mercerie nourrie des dons de tissus de créateurs, mise en scène par une artiste en résidence, Apolline, qui évoque le retour du fait maison. Des parfums Annick Goutal vendus moins chers dans de simples flacons de laboratoire rechargeables, geste écologique et économique.

Un fleuriste aussi. La patronne veut privilégier des plantes de saison, des branchages, qui ne viennent pas de l'autre bout du monde par avion-cargo. Elle avait tenté une association avec un professionnel connu. «*Il est allé me dépenser le PNB du Congo à Rungis pour revenir avec des bouquets de pivoines en décembre !*» Il n'avait pas bien saisi l'esprit, sans doute. Ni l'air du temps.

SIBYLLE VINCENDON

Photos CHRISTOPHE MAOUT

(1)111, bd Beaumarchais, 75003.

Sur un modèle anglo-saxon, il permet à des privés de financer facilement une cause.

Le fonds de dotation, nouveau mécénat

Le mécénat privé n'est pas une spécialité française. En annonçant la création des fonds de dotation lors d'un colloque le 19 novembre, Christine Lagarde, ministre de l'Economie et des Finances, a démarré son discours avec deux exemples étrangers : le verger offert en 1649 pour bâtir la bibliothèque de l'université de Harvard et la fondation Bill et Melinda Gates richement dotée par l'aventure économique de Microsoft.

Dans le monde anglo-saxon, les *endowment funds*, sur lesquels les fonds de dota-

tion à la française ont été copiés, sont des financeurs majeurs pour les musées ou les universités

Avec leur drôle d'idée de créer un commerce pour en consacrer le revenu à du caritatif, les fondateurs de Merci, Marie-France et Bernard Cohen (lire ci-dessus), se sont heurtés, il y a quatre ans, à une impossibilité juridique. Ni l'association ni la lourde fondation ne permettaient de développer cette idée. «*Si ce fonds de dotation n'était pas sorti, je ne sais pas comment j'aurais fait*», résume Bernard Cohen.

Le décret d'application de la Loi de modernisation de l'économie (LME) créant les fonds de dotation est paru au *Journal officiel* le 13 février. La formule est souple et le fonds peut accueillir de l'argent de toute source avec, à la clé, les mêmes avantages fiscaux pour les donateurs que lors des dons aux associations.

Le magasin Merci, PME de 50 emplois créée sur les fonds propres des propriétaires, sera peut-être l'un des pionniers d'une forme nouvelle de mécénat.

S.V.